# Infographie de la stratégie E « la Vallée de Seine, vitrine française de la transition écologique»

#### Les acteurs-clé

Les pôles métropolitains normands jouent le rôle de locomotive du développement et de structuration des espaces sous influence

LE GRAND

La métropole du **Grand Paris**, qui concentre les centres de décision et doit intégrer les dynamiques de la Vallée de Seine dans sa stratégie (rayonnement, économie verte) et son fonctionnement (logistique, urbain, industriel, récréatif et touristique)





novelog

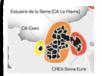
Les filières économiques qui doivent s'organiser et se structurer, pour optimiser les chaînes de valeur et se projeter vers l'export



### Les leviers, la tactique

- Miser sur la montée en puissance métropolitaine du tripode pour dialoguer, concurrencer, coopérer à l'international et avec la métropole du Grand Paris
- Spécialiser l'économie de la Vallée sur des marchés connexes et/ou support du développement francilien
- Mobiliser le foncier pour des usages économiques en priorité
- Investir dans la marque « Vallée de Seine » et harmoniser le marketing territorial en fonction

#### Les territoires à enjeu



Les **trois pôles du tripode normand**, dont la coopération sincère et efficace est la clé du succès.



La Baie de Seine, avec une croissance et une diversification des usages marins et littoraux (énergie, granulats, biocultures, plaisance, pêche, préservation, routes maritimes, recherche et expérimentation)



Les espaces à forte concentration d'activités en fonds de Vallée et sur l'Estuaire, avec des enjeux de compétitivité, de logistique, de résilience, de maîtrise des impacts environnementaux

## Les résultats en 2040



La Vallée de Seine, premier territoire productif de France (après IdF)



Un **solde migratoire très positif** nourri par les installations d'actifs et de cadres



Une rationalisation du fonctionnement urbain, grâce au tripode

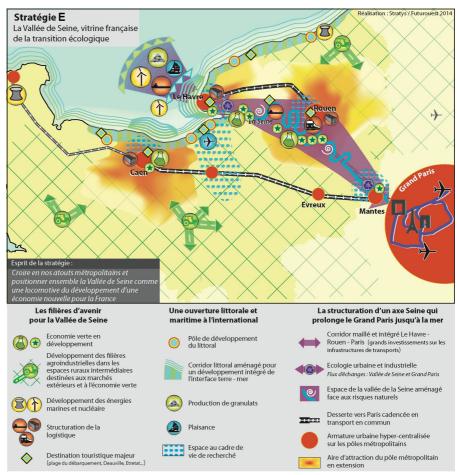


Une puissance agricole et agro-industrielle retrouvée



Une économie de la connaissance en plein boom





À partir du moment où le redressement de la Vallée de Seine est devenu un enjeu national, les politiques territoriales ont été érigées en instruments du grand dessein français. La ligne politique, claire et limpide, consiste à pousser les champions économiques localisés dans la Vallée, dans une double direction : le renforcement des écosystèmes productifs en lien avec la Métropole du Grand Paris, la croissance des exportations françaises dans les secteurs et filières de l'économie verte. La feuille de route technique qui en découle est sans ambiguïté; structurer les fonctions métropolitaines de soutien à l'économie dans quelques pôles d'envergure internationale, et dans cette lignée, organiser le territoire autour des agglomérations urbaines de Rouen, Le Havre et Caen. Dans tous les secteurs, la taille critique est recherchée, ce qui entraîne une croissance beaucoup plus rapide des agglomérations, qui captent la création d'emploi et les nouveaux arrivants, majoritairement des actifs venus pour le travail. Par conséquent, les trajectoires entre les espaces urbains et les espaces ruraux divergent progressivement, alors que les espaces périurbains se transforment en profondeur; les zones bien connectées à l'agglomération-centre sont incluses dans le schéma métropolitain de développement, mais la métropole signale fermement aux zones diffuses leur vocation non urbaine.

La montée en puissance de l'institution métropolitaine lui donne les moyens d'agir pour parvenir à une cohérence de l'aménagement du territoire; les collectivités récalcitrantes, sans être mises au pas, sont soumises à des pressions pour ne pas trop s'écarter de la ligne définie et validée politiquement de manière collégiale. Les 3 grandes agglomérations normandes rentrent dans l'orbite de Paris dans une formule gagnant-gagnant. Elles bénéficient d'un accès à la grande vitesse ferroviaire, de synergies avec le système universitaire francilien, d'un accès aux ressources métropolitaines de l'ensemble de la Vallée. Paris, de son côté, élargit son aire d'influence et de commandement et exploite les gisements de valeur de la Vallée au profit de son économie et du bien-être de ses populations : écologie industrielle de l'estuaire, approvisionnement énergétique, recyclage des déchets franciliens, industries chimiques en amont des chaînes de valeur des industries franciliennes, hub logistique, portuaire et maritime, production et transformation des agro-ressources, tourisme, espaces récréatifs,

compensations environnementales en Vallée de Seine des projets urbains du Nouveau Grand Paris et en même temps disponibilité foncière pour les activités peu compatibles avec l'habitat (sites SEVESO, activités avec nuisances)

En même temps que la Vallée de Seine s'affirme comme le poumon industriel et logistique de Paris, la capitale se rapproche de la mer. Le littoral normand et la Baie de Seine font l'objet de toutes les convoitises : industries off-shore, énergies marines, usages liés au tourisme, à la pêche, extraction de matière premières, cultures en mer, etc. L'adaptation au changement climatique suit donc une doctrine de fixation du trait de côte, des berges de la Seine et de protection des enjeux humains en priorité. Une conquête de la mer et du littoral est en cours; la façade maritime de la Vallée la rend unique et incontournable pour Paris.

Cette stratégie poursuit la vision d'une France, organisée en grands pôles métropolitains, bien insérés dans les flux de la mondialisation et suffisamment puissants pour capter la valeur, la démultiplier, pour nourrir leur développement propre et celui des territoires sous leur influence. Pour ce faire, la Vallée de Seine choisit de se raccrocher à la locomotive parisienne et fait tout pour devenir son premier fournisseur industriel, énergétique, alimentaire, touristique et humain. Avec Londres, de l'autre côté du Channel, Paris est l'une des deux villes globales européennes et si cette stratégie arrime solidement la Vallée dans le sillage parisien, cela constitue une carte maîtresse pour la Normandie dans son ouverture à l'international. L'une des conditions de réussite réside dans la qualité de la force de travail normande et par ricochet, sa capacité à attirer encore et toujours les compétences et les talents nécessaires pour alimenter une croissance qualitative locale, c'est-à-dire une croissance de la valeur ajoutée se traduisant par des emplois bien rémunérés. Dès lors, l'issue de cette stratégie de rebond productif dépendra tout autant de l'attractivité résidentielle des territoires normands, qui présentent un cadre de vie apprécié, mais fragiles socialement et vulnérables en termes de risques. Du traitement de l'équation entre priorité aux investissements sur la compétitivité productive de la Vallée et amélioration de la qualité de vie des populations, découlera le visage de la Vallée en 2040.